



L'obligation de porter un masque dans le Service des transports en commun de Brampton est prolongé jusqu'au 11 juin

BRAMPTON, ON (le 25 avril 2022) – Conformément aux [règlements du gouvernement de l'Ontario 22](#), prolongera le port obligatoire du masque dans les autobus du Service des transports en commun de Brampton et à l'intérieur des terminaux du 27 avril jusqu'à minuit le 11 juin. Les usagers devront continuer à porter des masques dans les autobus et à l'intérieur des terminaux de transport en commun.

Il est rappelé aux usagers que les masques doivent couvrir la bouche, le menton et le nez. Il est également rappelé aux usagers de se protéger et d'aider à protéger les autres en emportant un désinfectant pour les mains, en se lavant les mains fréquemment et en restant chez eux et en évitant de voyager s'ils ne se sentent pas bien.

La santé et la sécurité de nos passagers et de notre personnel sont une priorité absolue. La Ville de Brampton travaille en étroite collaboration avec ses partenaires des autorités sanitaires de Peel, le gouvernement de l'Ontario et le Bureau de gestion des situations d'urgence de Brampton pour continuer à surveiller les risques.

Visitez www.bramptontransit.com ou suivez [@bramptontransit](https://twitter.com/bramptontransit) sur Twitter pour les mises à jour. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le Centre de contact du Service de transports en commun de Brampton au 905 874-2999.

-30-

CONTACT MÉDIA

Service des médias multiculturels de la Ville de Brampton
multiculturalmedia@brampton.ca